

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2020

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF4

présenté par  
M. Lauzzana, rapporteur

-----  
**ARTICLE 10**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« dans le cadre »

les mots :

« en application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.